



HAL
open science

Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la “ francité ” ?

Marion Dalibert

► To cite this version:

Marion Dalibert. Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la “ francité ” ?. Sciences de la société: Les cahiers du LERASS, 2015, Médias, engagements, mouvements sociaux, 94, pp.14-29. 10.4000/sds.2406 . hal-01611673

HAL Id: hal-01611673

<https://hal.science/hal-01611673>

Submitted on 6 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Médias, engagements,
mouvements sociaux

Marion DALIBERT

Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ?

Cet article interroge la possibilité qu'ont les mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales de porter un discours dénonçant les rapports sociaux de genre et de race dans la sphère publique française. Pour cela, il compare, dans une perspective constructiviste d'analyse de discours, la médiatisation de Ni putes ni soumises et des Indigènes de la République, dans *le Figaro*, *Libération* et *le Monde* et dans les journaux télévisés de *TF1*, *France 2* et *France 3*, de la naissance de chaque collectif à décembre 2010. Il montre que les mouvements sociaux minoritaires peuvent accéder à la visibilité sociale et porter leurs revendications face à l'ensemble de la communauté nationale quand ils font la promotion de l'identité collective française, celle-ci étant implicitement caractérisée par la « blanchité » [*whiteness*].

Mots-clés : minorités ethnoraciales, sphère publique, identité collective, « francité ».

Media and minorities social movements: an access to public sphere that is regulated by “frenchness”?

This paper interrogates whether social movements that represent ethno-racial minorities can carry a critical discourse about gender and race (relations) in the French public sphere. To do so, this article compares, in a constructionist approach to discourse analysis, the media coverage of Ni putes ni soumises [Neither whore nor submissive] and of les Indigènes de la République [the Indigenous of the Republic], in *le Figaro*, *Libération* et *le Monde* and in *TF1*, *France 2* et *France 3*, from their creation until December 2010. It shows that minorities' social movements can reach social visibility and hold their claims to the national community when they promote the French collective identity which is implicitly characterized by whiteness.

Keywords : ethno-racial minorities, public sphere, collective identity, “frenchness”.

Los medios de comunicación y los movimientos sociales minoritarios: un acceso a la esfera pública que está regulado por « lo francés » [*frenchness*]

Este artículo cuestiona la capacidad que tienen los movimientos sociales que representan a minorías étnico-raciales para llevar un discurso denunciando las relaciones sociales de género y raza en la esfera pública francesa. Para realizar eso, compara en una perspectiva constructivista del análisis de discurso, la cobertura mediática de Ni putes ni soumises [Ni putas ni sumisas] y de los Indigènes de la République [Indígenas de la República], en *le Figaro*, *Libération*, *le Monde* y en las noticias televisuales de *TF1*, *France 2* y *France 3*, desde el nacimiento de cada grupo a diciembre 2010. Este artículo muestra que los movimientos sociales minoritarios pueden acceder a la visibilidad social y llevar sus demandas frente a la comunidad nacional cuando promueven la identidad colectiva francesa que se caracteriza implícitamente por la « blancura » [*whiteness*].

Palabras claves : minorías étnico-raciales, esfera pública, identidad colectiva, « lo francés ».

Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ?

Marion DALIBERT*

Un mouvement social se constitue parce que ses membres portent la définition d'un problème de société et souhaitent, généralement, obtenir des réponses pour que celui-ci soit résolu. Il met donc en place des actions collectives pour rendre publique sa cause (diffusion de pétitions, mise en place de réunions, de marches protestataires ou encore de manifestations) afin qu'elle reçoive de nouveaux soutiens et accède, dans l'idéal, aux agendas médiatique et politique. Quand une cause émerge puis s'ancre dans la sphère publique « globale » (Fraser, 2001) ou « nationale » (Favre, 1999) — matérialisée par les médias d'information généraliste, les politiques peuvent en effet difficilement omettre de la prendre en compte (Neveu, 1999 ; Hassenteufel, 2010). Les Enfants de Don Quichotte, collectif qui s'est créé en novembre 2006 pour dénoncer les conditions de vie des personnes sans domicile fixe, est à ce titre exemplaire : les actions du mouvement, l'installation de plusieurs centaines de tentes le long du canal Saint-Martin à Paris (puis dans plusieurs grandes villes françaises), ont été fortement couvertes et valorisées dans les médias et ont abouti, en janvier 2007, à l'annonce gouvernementale d'un projet de loi sur le droit au logement opposable. Néanmoins, accéder aux médias est loin d'être aisé et fait l'objet d'un véritable combat (Molotch, Lester, 1996), car même si les journalistes ont été informés de l'existence d'un mouvement social, ils ne sont pas obligés d'en rendre compte : un choix est opéré par les rédactions. Ainsi, moins de 5% des manifestations font l'objet d'une couverture dans la presse nationale (Fillieule, Tartakowsky, 2008, 134).

* Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Laboratoire GERiICO, Université Lille 3 (domaine universitaire du Pont de Bois, BP 60149, 59653 Villeneuve-d'Ascq cedex)
marion.dalibert <at> univ-lille3.fr

En outre, même si un journal consacre un reportage aux actions d'un groupe protestataire, il peut dépeindre le collectif de façon négative. Un mouvement social promeut toujours une identité collective (Polletta, Jasper, 2001) pour être caractérisable par les militants et les destinataires de l'action (Bleil, 2005). En plus d'être composée des attributs catégoriels (classe sociale, genre, race¹, profession, âge...) communs à ses membres, celle-ci est construite par les définitions du problème de société et les « discours sociaux » (Delforce, Noyer, 1999, 21) portés par les militants. Et lorsqu'un collectif fait l'objet d'une couverture dans les médias, son identité mise en scène ne correspondra pas forcément à celle qu'il a définie au départ, attendu qu'il sera majoritairement désigné et décrit par d'autres acteurs sociaux que lui-même (journalistes, mais également associatifs, politiques ou encore « témoins » dont le discours a été rapporté). Or, la (dé)valorisation médiatique des collectifs protestataires s'incarne dans la représentation de leur identité collective (Neveu, 1999, 44). Cette dernière court ainsi le risque d'être dévalorisée et dépréciée lorsqu'elle devient publique (Cefaï, 2007, 172).

Mais comment expliquer que certaines mobilisations menées par des groupes minoritaires accèdent à l'espace public et fassent l'objet d'une médiatisation forte et gratifiante, et d'autres pas ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, nous avons comparé la couverture médiatique de deux collectifs protestataires français représentant les minorités ethnoraciales qui se sont constitués dans les années 2000 et qui ont utilisé les mêmes formes d'actions collectives (pétitions, organisation d'états généraux et de marches protestataires) : Ni putes ni soumises (NPNS) et le Mouvement des Indigènes de la République (MIR). NPNS est un mouvement né en janvier 2002 pour lutter contre le sexisme subi par les femmes qui vivent dans une zone géographique ethnoracialisée, la banlieue (Hancock, 2008) ; le MIR est quant à lui un collectif protestataire qui s'est créé en janvier 2005 afin de dénoncer les discriminations directes et systémiques² dont sont victimes les non-blancs³ corrélées, selon lui, à l'idéologie coloniale qui perdure dans la société française. Notre corpus de recherche, analysé par le biais de méthodes quantitatives et qualitatives et dans une perspective constructiviste d'analyse de discours, comprend l'ensemble des sujets de journaux télévisés (JT) de *TF1*, *France 2* et *France 3* et des articles du *Figaro*, de *Libération* et du *Monde* consacrés à NPNS et au MIR, de la naissance de chaque collectif à décembre 2010, ce qui fait un total de 110 sujets et de 245 articles⁴.

1. Le terme race est utilisé dans son sens anglo-saxon. La race n'a pas d'existence biologique, mais elle a une existence sociale. Certaines caractéristiques, comme la couleur de peau, sont des signifiants — construits socialement comme tels — qui induisent son existence sociale. Comme le dit Pap Ndiaye, « être noir n'est ni une essence ni une culture, mais le produit d'un rapport social : il y a des Noirs parce qu'on les considère comme tels » (Ndiaye, 2009 [2006], 45).

2. Les discriminations directes sont de l'ordre de l'intentionnalité et sont directement perçues par la personne discriminée et/ou par des témoins, ce n'est pas le cas des discriminations systémiques, qui elles sont non-intentionnelles et ont une dimension « structurelle ».

3. Les termes « non-blanc-he-(s) » et « blanc-he-(s) » sont utilisés pour faire référence, respectivement, aux groupes et individus « marqués » (Brekhus, 2005) par l'attribut ethnoracial et à ceux qui ne le sont pas.

4. Cette recherche effectuée dans le cadre de notre thèse nous a conduit à mener des entretiens semi-directifs avec des journalistes et des membres des deux mouvements sociaux pour (in)valider nos hypothèses. Nous n'en ferons pas mention ici, mais, pour en savoir plus, se référer à DALIBERT Marion, 2012, *Accès à l'espace public des minorités ethnoraciales et « blancheur »*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Villeneuve d'Ascq, Université Lille 3.

L'ethos des mouvements sociaux et la nation française

Pour comprendre la réussite d'un mouvement social, James Jasper invite à prendre en compte la dimension rhétorique des mobilisations collectives et les émotions qu'elles provoquent (Jasper, 2001). L'*ethos* d'un collectif protestataire joue effectivement un rôle très important dans sa « lutte pour la visibilité » (Voirol, 2005a). Cette notion, d'abord formalisée par Aristote, renvoie, pour Ruth Amossy, à « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Amossy, 2002, 238). L'identité collective promue par un mouvement a donc une dimension argumentative importante qui vise, sans forcément que cela soit conscient, à influencer l'assistance. Et pour cela, il faut que le groupe protestataire se construise une image de lui-même qui se réfère à des représentations valorisées par les destinataires de l'action (Amossy, 1999, 136). Ce sont ces valeurs inscrites dans le discours du locuteur qui vont séduire, grâce à un processus d'identification. Pour Dominique Maingueneau, « le pouvoir de persuasion d'un discours tient pour une part au fait qu'il amène le lecteur à s'identifier à la mise en mouvement d'un corps investi de valeurs historiquement spécifiées » (Maingueneau, 1999, 80).

Pour Florence Passy et Marco Giugni, la mobilisation de récits et d'imaginaires collectifs dans la construction de l'identité collective d'un groupe protestataire est une des conditions de la réussite de celui-ci, notamment du point de vue de l'accès aux médias (Passy, Giugni, 2005, 893). L'imaginaire socioculturel et les représentations sociales propres à une communauté imaginée (Anderson, 2002 [1996]) apparaissent donc comme des ressources pour l'action collective. Accéder à la sphère publique – et donc aux médias – est en effet une expression de la reconnaissance sociale et de l'appartenance à un « Nous » (Honneth, 2006 ; Voirol, 2005b). Un mouvement social qui promeut une identité qui fait écho à celle du groupe d'appartenance accèdera plus facilement aux médias qu'un autre. L'estime sociale est effectivement distribuée en fonction des capacités d'un groupe (ou d'un individu) à répondre aux valeurs et aux normes de « l'autrui généralisé » (Mead, 2006, 224), c'est-à-dire à une communauté aux frontières nationales. Cette communauté partage une identité collective (Schnapper, 2003 [1994], Thiesse, 2001 [1999]), la « francité » [*frenchness*] (Hamilton, 1997), qui est toujours un système de représentations (*ibid.* ; Hall, 2007, 241). En France, elle se traduit par un fort attachement à la République et à ses valeurs, en particulier à celles d'égalité et de laïcité (Weil, 2011).

Pour les mouvements sociaux « marqués » (Brekhus, 2005) par un ou plusieurs attributs catégoriels (comme le genre ou la race), l'accès aux médias et à la parole publique peut donc être – *a priori* – contraint. La République refuse en effet de reconnaître les revendications ou demandes particulières des minorités, car elle craint que leur prise en compte soit contradictoire avec le principe d'égalité (De Rudder, Poiret, Vourc'h, 2000). Ces collectifs, à l'image des deux étudiés, courent alors le risque d'être délégitimés en étant

qualifiés de mouvements communautaristes (*ibid.*, 188). NPNS, en portant la cause des violences de genre que subissent les femmes non-blanches, le fait en tant que femmes issues des minorités ethnoraciales ; et le MIR, en dénonçant le racisme systémique, le fait en tant qu'hommes et femmes issues de ces mêmes minorités. Les revendications portées par ces deux collectifs sont celles d'individus qui forment un groupe, parce qu'ils partagent un attribut identitaire spécifique, la race, et qu'ils luttent en son nom. Or, même s'il s'agit de mouvements composés de non-blancs, ils se sont construits une identité collective complètement différente en adoptant une position antagonique vis-à-vis du Nous national, ce qui a eu des effets très importants sur leur couverture médiatique.

Le Même et l'Autre

NPNS s'est identifié à la communauté française et a accusé l'Etat d'être responsable des violences sexistes par l'abandon des populations qui vivent en banlieue dans la précarité et l'exclusion. « Ni putes ni soumises » est une périphrase définitoire construite par la négative à travers laquelle les femmes non-blanches se désignent et se caractérisent. En signifiant que les femmes vivant dans les banlieues ne sont ni *putes* ni *soumises*, elles signalent qu'elles n'ont ni une pratique illégitime de la sexualité, ni qu'elles sont dominées par les individus de genre masculin. Les membres de NPNS indiquent qu'elles se situent en dehors de ces deux « déviations » (Becker, 1985), entre les deux figures qui encadrent la féminité blanche de la *mère* et de la *putain*. Elles se classent dans la norme, à la place du non marqué ou du générique. Dans les représentations sociales, « la femme » est aujourd'hui considérée comme étant libre, indépendante et émancipée. En se définissant comme n'étant ni soumises aux hommes, ni des prostituées (ou des femmes ayant une sexualité avec « trop » de partenaires), les membres de NPNS veulent se faire reconnaître dans l'espace public médiatique comme étant en adéquation aux normes blanches de féminité.

Dans l'Appel et le Manifeste des femmes des quartiers parus, respectivement, en janvier et mars 2002, les militantes du mouvement affirment leur « *volonté de conquérir [leurs] droits, [leur] liberté, [leur] féminité*⁵ ». Elles veulent que « [leurs] *droits les plus élémentaires* » soient respectés. Dans leur discours, l'émancipation des femmes qui ne sont pas marquées par la race est acquise et l'idéal d'égalité entre hommes (blancs) et femmes (blanches), respecté. NPNS demande alors au pouvoir politique les moyens de s'« *émanciper* », d'être « *libres* » et de « *conquérir leur féminité* ». Toutes les actions menées par ce collectif ont dénoncé les violences sexistes que subissent les femmes non-blanches qui les empêchent de « performer » (Butler, 2005a) la féminité occidentale⁶. Le mouvement attend donc des réponses pour qu'elles puissent

5. L'appel et le Manifeste des femmes des quartiers se trouvent dans l'ouvrage rédigé par Fadela Amara et Sylvia Zappi. AMARA Fadela, ZAPPI Sylvia, 2003, *Ni putes ni soumises*, Paris, La Découverte.

6. Par exemple, lors de la sortie du « Manifeste des 343 mamans des cités » en mars 2007, les revendications portées par une génération de femmes plus âgées vont être les mêmes : cette génération réclamera la « liberté » et « l'émancipation ».

« vivre » comme les autres femmes françaises. En plus de promouvoir la « blanchité » (*whiteness*) (Dyer, 1997 ; Cervulle, 2013) comme modèle, cette identification à un Nous s'est matérialisé par les références multiples à la République française au sein des actions du collectif, comme, par exemple, l'organisation de l'exposition des « Mariannes d'aujourd'hui » mettant en scène, sur le fronton de l'Assemblée nationale en juillet 2003, des photographies des militantes coiffées du bonnet phrygien (Guénif-Suilamas, 2007), ou encore au sein du « Tour de France Républicain », marche organisée en février et mars 2004 pour promouvoir la laïcité.

Le MIR a, au contraire, promu une identité différentialiste. Les membres du mouvement se sont nommés comme étaient appelés les colonisés à l'époque de l'Empire colonial français. Et à cette période de l'histoire, les indigènes étaient exclus de la communauté des citoyens français et considérés comme des « Autres » (Bancel, Blanchard et Vergès, 2006 : 31). Pour les colons (et la nation toute entière), l'indigène leur était inférieur : c'était un sous-homme qu'il fallait civiliser. Le MIR, en se nommant (et en se définissant) comme « Indigènes de la République », a construit et promu une identité collective qui met en scène l'altérité dont les personnes issues de l'immigration sont victimes et qu'il dénonce dans ses revendications. Tout en procédant à un renversement du stigmate (Goffman, 1975), il se définit comme Autre par rapport aux citoyens français.

Cette différenciation se retrouve aussi dans la désignation du responsable. Un mouvement social doit nécessairement désigner un coupable du tort subi (Felstiner, Abel et Sarat, 1991). Dans l'appel « Nous sommes les indigènes de la République ! » diffusé en janvier 2005, Le MIR a indiqué que les responsables des discriminations étaient « l'État », « la société » ou encore « la France »⁷. C'est donc la nation française – à la fois unité politique (l'État) et communauté des citoyens (Schnapper, *op. cit.*) – qui, pour le mouvement, est responsable des discriminations. Par son nom, le MIR dénonce également le caractère discriminant de la République — alors que celle-ci est censée garantir l'égalité pour tous — et la participation des citoyens français (par la définition de leur identité collective) dans la production du racisme systémique. Le collectif est donc, sans jamais le formuler, en « opposition » avec les membres de la société française. Et cette différence de positionnement entre le MIR et NPNS a eu des effets très importants sur leur médiatisation.

La mesure de la visibilité médiatique

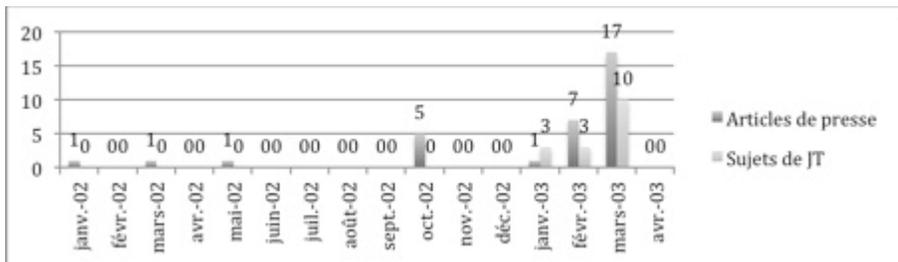
Comment, d'un point de vue méthodologique, peut-on affirmer qu'un groupe protestataire accède à la sphère publique, c'est-à-dire qu'il est vu et entendu par toute la communauté nationale (Arendt, 1961) et qu'il peut participer au débat public (Habermas, 1978) ? Pour nous, un mouvement social accède à

7. Les Indigènes de la République (2005) : « Nous sommes les indigènes de la République ! » in *Parti des Indigènes de la République* [en ligne]. Consultée le 05/08/2014. <<http://indigenes-republique.fr/le-p-i-r/appel-des-indigenes-de-la-republique/>>.

la visibilité sociale lorsque celui-ci est « promu au rang d'événement » dans les médias d'information généraliste (Krieg, 1996, 114-115). Selon Erik Neveu et Louis Quéré, une occurrence fait événement lorsque celle-ci « reçoit une certaine pertinence (relevance), valeur, importance, en fonction d'une perspective et fait l'objet d'une focalisation de l'attention publique » (Quéré, Neveu, 1996, 12). Pour savoir si le MIR et NPNS peuvent être classés sous la catégorie des événements médiatiques, nous avons étudié leur processus d'événementialisation à dessein d'observer à quelle(s) période(s) ils ont été le plus médiatisés. Nous avons ainsi comptabilisé, pour chaque institution médiatique, le nombre d'articles et d'extraits de JT qui leur ont été consacrés (par an et par mois) ainsi que leur taille (en nombre de mots pour la presse et de secondes pour la télévision)⁸. Afin d'obtenir des données plus précises quant à la valorisation médiatique qui a été accordée à chaque collectif, nous avons recueilli ce même type de données chiffrées au niveau du genre des articles et des sujets de JT (nombre de reportages, de portraits ou encore de brèves consacrés à chaque collectif), du positionnement en une ou dans les titres et de la mise en rubrique (« société », « politique », « événement »...) pour la presse écrite⁹.

Les données quantitatives recueillies ont mis en évidence que NPNS a accédé à la sphère publique 15 mois après ses premières actions et la publication des premiers articles. De janvier à décembre 2002, la médiatisation de NPNS est extrêmement faible et irrégulière : seulement *Libération* et *le Monde* feront état de son existence. C'est à partir du 31 janvier 2003, soit lors du lancement de « la Marche des femmes des quartiers pour l'égalité et contre les ghettos », marche organisée du 1er février au 8 mars 2003, que la médiatisation augmente (graphique 1).

Graphique 1 – Nombre d'articles parus et de sujets de JT diffusés de janvier 2002 à avril 2003 sur NPNS



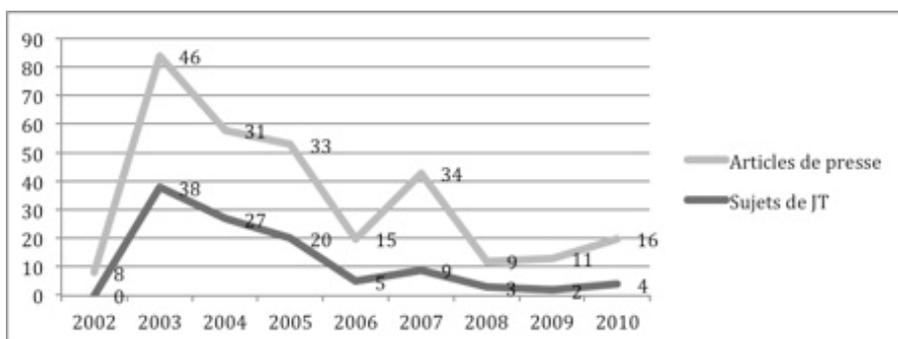
En tout, du 31 janvier au 10 mars 2003, 25 articles et 16 sujets de JT sont consacrés au problème du sexisme dans les banlieues françaises. Mais c'est réellement autour de la Journée internationale des femmes du 8 mars 2003 que NPNS fait événement dans les médias : toutes les institutions médiatiques

8. Nous nous sommes inspirée de la méthodologie développée par Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages (1996).

9. Contrairement à la presse écrite, les JT de *TF1*, *France 2* et *France 3* n'ont pas classé leurs sujets sous une rubrique.

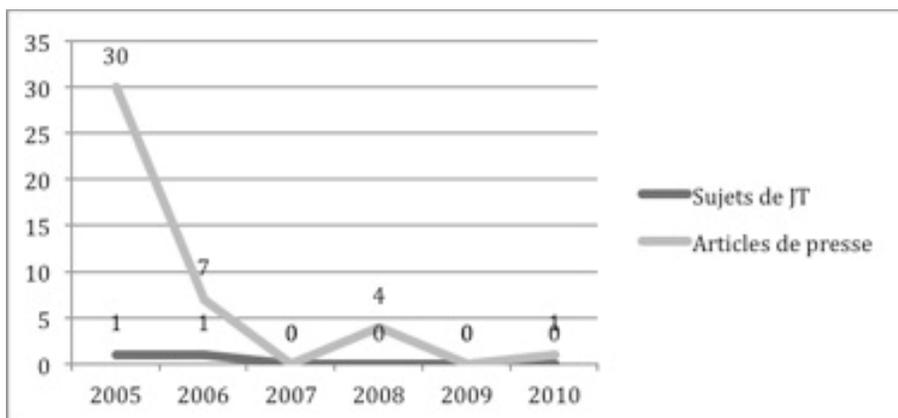
rendent visibles ses revendications (15 articles sont publiés et 9 sujets de JT sont diffusés). Le collectif sera également fortement valorisé par le positionnement des articles en Une ou des sujets de JT dans les titres, le classement des articles sous des rubriques à visée événementielle et par les genres utilisés pour en rendre compte (reportages, compte-rendu, enquête). Après le passage de la cause aux agendas médiatique et politique – les militantes sont reçues à Matignon le 8 mars 2003 où une série de mesures sont annoncées – NPNS sera couvert régulièrement jusqu'en 2005 (graphique 2). La médiatisation baissera ensuite progressivement même si un pic est repérable en juin 2007 lorsque la Présidente du mouvement, Fadela Amara, sera nommée secrétaire d'État dans le gouvernement Fillon.

Graphique 2 – Nombre d'articles parus et de sujets de JT diffusés de 2002 à 2010 sur NPNS



Le MIR n'a quant à lui jamais été promu au rang d'événement et sa cause n'a jamais été prise en charge par la sphère politique. Seulement 42 articles et 2 sujets de JT lui sont dédiés de janvier 2005 à décembre 2010 (graphique 3).

Graphique 3 – Nombres d'articles parus et de sujets de JT diffusés de 2005 à 2010 sur le MIR



La médiatisation est donc insuffisante et trop sporadique pour lui permettre d'atteindre la visibilité sociale. Il est en effet invisible à la télévision (seules deux brèves en images sont diffusées sur *TF1*) et il est couvert irrégulièrement dans la presse et de façon inégale selon les journaux (*Le Figaro* ne lui consacre que 5 articles). Le MIR a principalement été médiatisé en 2005 et dans *Le Monde* (25 articles publiés, dont plusieurs positionnés en Une) mais cette importance accordée par une seule institution n'est pas suffisante pour que le mouvement accède au statut d'événement. Ce « déni de reconnaissance » (Honneth, *op. cit.*) ne s'est pas seulement matérialisé par sa faible médiatisation, il s'est aussi manifesté par la représentation négative du collectif.

Les militants du MIR altérisés

Pour étudier la construction médiatique des deux groupes protestataires, nous avons analysé « l'identité socio-discursive » de leurs membres. Cette notion est entendue ici comme le produit d'« actes d'identification et de catégorisation » (Brubaker, 2001, 75) mis en scène dans le discours médiatique et opérés par le mouvement, les journalistes et les acteurs sociaux dont la parole a été rendue visible dans les médias. Comme cette identité est le résultat d'une co-construction et d'un processus (elle n'est pas figée et peut se modifier et évoluer au cours du temps), nous avons basé notre analyse qualitative sur des données quantitatives en procédant à l'étude des « paradigmes désignationnel et définitionnel » (Mortureux, 1993) des militants de chaque collectif. Nous avons ainsi relevé, trié et analysé tous les syntagmes désignatifs et périphrases définitoires présents dans les articles de presse et sujets de JT, et utilisés pour qualifier les militants de NPNS et ceux du MIR.

Cette étude a révélé que les membres du MIR ont été fortement dépréciés dans les médias. Définis en tant qu'*islamistes d'extrême gauche hostiles à la laïcité*, leur identité socio-discursive a conduit à minorer le groupe social que le mouvement voulait représenter : il s'agit d'une « minorité » (déviante) parmi les minorités ethnoraciales. Les références à la religion musulmane et surtout à la pratique d'un islam intégriste ont été nombreuses, comme dans *Libération* : « *Le programme [du MIR] est distribué par des associations islamistes, soutenues par une certaine gauche*¹⁰. » Les militants du collectif ont également été dépeints comme ne respectant pas la valeur de laïcité. *Le Monde* les a présentés comme ayant milité dans des mouvements opposés à la loi interdisant le port du voile à l'école votée en 2004 : « *Les promoteurs de l'appel [des Indigènes de la République] se situent essentiellement au sein des courants qui avaient mené la lutte contre la loi interdisant les signes religieux à l'école. Laïcs et proches des altermondialistes comme le collectif "Les mots sont importants", musulmans comme le site oumma.com, qui diffuse le texte, ou le Collectif des musulmans de France, proche du prédicateur*

10. *Libération* (02/03/2005) : « Fadela Amara : "Moi, fille d'immigrés, pour l'égalité et la laïcité" ». p. 32.

suisse Tariq Ramadan, que l'on retrouve parmi les signataires¹¹. » *Le Figaro* – journal proche de la droite gouvernementale – a aussi rendu compte de cette affiliation tout en associant les membres du MIR à l'extrême gauche : « Dans l'orbite du PC et de l'extrême gauche, une poignée d'associatifs qui s'étaient découverts dans le combat contre la loi interdisant le voile à l'école, réfléchissaient depuis l'été 2004 sur le meilleur moyen de poursuivre la "lutte". [...] Autour de ce noyau se sont agrégés des militants proches du député maire PC de Saint-Denis Patrick Braouzec, des fidèles de l'islamiste Tarik Ramadan, des membres d'Attac, des trotskistes¹². »

Les membres du MIR ont été caractérisés comme représentant une menace pour la République : ils ont été altérisés. Cette identité publique fut construite uniquement par des journalistes et d'autres acteurs sociaux (historiens et représentants d'associations antiracistes notamment). Les porte-parole du MIR ont en effet été rarement interrogés et n'ont pas pu porter de discours en leur nom, ce qui est significatif de leur subalternité (Spivak, 2009). En étant qualifiés d'« islamistes », c'est-à-dire d'extrémistes souhaitant que l'Islam soit au cœur d'un projet politique, leur image est celle d'opposants à la laïcité et à l'égalité, la religion musulmane étant synonyme de domination des femmes.

Ce processus d'altérisation a été renforcé par l'association fréquente du mouvement avec deux acteurs sociaux controversés dans les médias : Tariq Ramadan et Dieudonné. L'ethos « prédiscursif » (Maingueneau, *op. cit.* : 77-78) de ces deux acteurs a « contaminé » (Goffman, *op. cit.* : 14) l'identité socio-discursive des membres du MIR. En effet, depuis les années 2000, Dieudonné est associé à l'antisémitisme et Tariq Ramadan à l'islamisme¹³. Or, cette proximité n'était que médiatique : le MIR s'est toujours défendu d'être associé à ces personnalités¹⁴. Mais en étant régulièrement agrégé à ces deux individus, l'ethos anti-républicain du MIR s'est renforcé.

À l'image de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de l'automne 1983 ou de l'association SOS-Racisme, les collectifs protestataires antiracistes qui ont bénéficié de reconnaissance médiatique et sociale (depuis une trentaine d'années) ont qualifié les individus « clairement » racistes (électeurs du Front national, policiers faisant du contrôle au faciès...) comme responsables et adversaires de la mobilisation. En mettant en cause la République et le Nous national comme participant collectivement (et inconsciemment) à la production des discriminations raciales, les membres du MIR ont été quasiment invisibles et altérisés dans les médias, ce qui a contribué à disqualifier socialement le mouvement et ses revendications.

11. *Le Monde* (22/02/2005) : « Des "enfants de colonisés" revendiquent leur histoire ». p.8.

12. *Le Figaro* (25/02/2005) : « Les "indigènes" s'en prennent à la "France coloniale" ». p.9.

13. Nous avons étudié l'identité socio-discursive de Dieudonné et celle de Tariq Ramadan dans le cadre de notre doctorat.

14. L'un des initiateurs du MIR rencontrés nous l'a confirmé : « Dieudonné a fait savoir qu'il appréciait l'Appel des Indigènes de la République, il l'a dit même publiquement mais il était pas dans le mouvement. [...] Tariq Ramadan est quelqu'un qui a dit en lisant l'appel "moi je signe, je suis d'accord" mais il a été présenté comme initiateur alors qu'il n'a jamais été initiateur et n'a jamais été membre du mouvement. »

L'identité des membres de NPNS valorisée

Contrairement au MIR, l'éthos des militantes de NPNS constitué dans la presse et à la télévision a été extrêmement positif¹⁵. Lorsque le mouvement a été promu au rang d'événement, l'identité socio-discursive de ses membres s'est incarnée dans le stéréotype¹⁶ de la « jeune fille des banlieues ». Représenté comme oppressé par le « jeune garçon des banlieues », figure omniprésente dans les médias depuis les années 1980 (Boyer et Guy Lochard, 1998 ; Mills-Affif, 2004), il a été construit comme étant soumis à la violence des garçons non-blancs de son âge (Guénif-Souilamas, 2006 ; Guénif-Souilamas, Macé, 2006). Dans un portrait de Fadela Amara paru dans *le Figaro*, les adolescents sont décrits comme contrôlant ses faits et gestes : « *Dans les cités, les femmes sont parquées dans les maisons. Les mecs jouent les protecteurs. Mais en réalité, ils asservissent les filles.* » Et de détailler la surveillance des adolescentes par leurs frères et tous leurs copains. Tenue vestimentaire, fréquentation, allers et venues: le contrôle est sévère. Sous peine d'être considérée comme une "pute"¹⁷. » La violence du stéréotype du « jeune garçon des banlieues » est mise en scène comme étant une punition à la « féminité » et à l'émancipation des filles. Les journalistes ont ainsi valorisé de nombreux témoignages de jeunes femmes non-blanches corroborant que revendiquer sa liberté dans les banlieues était synonyme de viols collectifs ou de mort. *Libération* a ainsi mis en avant l'histoire de « Safia » expliquant que « *l'une de [s]es copines a été égorgée devant ses enfants parce qu'elle voulait divorcer*¹⁸ » et Fadela Amara a énoncé dans *le Figaro* que, dans les quartiers populaires, « *les femmes doivent raser les murs, se faire transparentes, nier leur féminité, pour éviter les ennuis* »¹⁹.

Les violences décrites auxquelles doivent faire face les jeunes filles ethno-racialisées sont souvent sexuelles. *Le Monde* a fait état des pressions et des viols qu'elles endurent : « *L'an dernier, au collège, beaucoup de garçons forçaient les filles. Ils leur donnaient des rendez-vous dans des lieux sales, des caves ou des porches. Pour obtenir ce qu'ils voulaient, ils les menaçaient de raconter à leur grand frère ou à leur père ce qu'elles avaient déjà fait avec un tel ou un tel*²⁰. » La « jeune fille des banlieues » est mise en scène comme courant un risque en sortant dans la rue, en s'habillant selon les normes blanches de féminité, en se maquillant ou en ayant une vie sexuelle hors mariage.

15. D'un point de vue rhétorique, l'usage du pathos a également été très important dans la médiatisation de NPNS (Thieblemont-Dollet, 2008).

16. L'usage que nous faisons de la notion de stéréotype est proche de celle de « représentation » développée par Henri Boyer (2008). Pour nous, un stéréotype est le résultat d'un processus d'identification et de catégorisation et le produit de discours sociaux portés sur un groupe social (et non pas un individu). Le stéréotype est donc doté d'une identité socio-discursive. Et même s'il a des caractéristiques et des traits identitaires constants et fixes, il fait parallèlement l'objet d'évolutions et de modifications sémantiques en fonction, concernant le discours d'information, de l'agenda, de la situation de communication ou du « contexte » médiatique. Lorsque les caractéristiques du stéréotype sont figées et proches de la caricature, nous préférons alors utiliser la notion de « stéréotype hyperbolique ».

17. *Le Figaro* (05/02/2003), « La rage au ventre », p. 33.

18. *Libération* (08/03/2003), « Mon frère m'a dit - "ce que tu dis est juste" », p.18-19.

19. *Le Figaro* (05/02/2003), « La rage au ventre », p.9.

20. *Le Monde* (25/10/2002), « Pour les garçons, celle qui fume dans la rue ou qui n'est plus vierge, c'est une pute », p.11.

Elle est surveillée par son grand-frère qui contrôle son processus d'émancipation et l'empêche de fumer, de s'habiller comme elle veut et de sortir, sous peine d'être punie et corrigée physiquement. En résumé, elle est dépeinte comme supportant des violences que ne subissent pas les femmes blanches, groupe qui a quant à lui été associé à l'émancipation et à l'épanouissement, comme dans *le Monde* qui a construit une frontière entre les femmes blanches et non-blanches par le discours rapporté d'une jeune femme vivant en banlieue : « *toutes se plaignent des contraintes qui pèsent sur elles et qui les distinguent des filles ne vivant pas en cité. "Elles n'ont pas la même pression, elles ont plus de liberté et elles sont choquées quand on leur raconte notre vie", explique Sarah*²¹. » *Libération* a également fortement rendu compte des difficultés qu'ont les femmes non-blanches à vivre pleinement leur sexualité : « *l'accès à la pilule et à l'IVG reste difficile pour les jeunes filles comme pour les mères de famille en banlieue. La parité les touche autant que l'"annonce des soldes chez Hermès", note le livre blanc. Selon Fadela Amara, le "discours sur la parité reste du virtuel. Il y a un écart extraordinaire avec ce qui se passe dans les quartiers"*²² ».

Cet « écart » trouve ses explications, dans le récit médiatique, par la soumission des « jeunes filles des banlieues » à la religion musulmane. Ce stéréotype est caractérisé comme vivant dans une famille où l'islam est pratiqué et où les coutumes du pays d'origine (le Maroc, la Tunisie ou l'Algérie) doivent être respectées. Les journalistes ont fait beaucoup référence aux mariages forcés ou au devoir de préservation de la virginité, à l'image de cet extrait du *Monde* : « *Si la fille n'est pas "sérieuse", les conséquences peuvent être dramatiques. "Retrait du système scolaire, interdiction de sorties, de toute fréquentation masculine, de certaines fréquentations féminines, préservation obligatoire de la virginité jusqu'au mariage, retour obligé au pays, recrudescence des mariages forcés..."*²³. » Une adolescente d'origine nord-africaine a été conviée sur *TF1* à raconter son mariage forcé : « *Si je restais là-bas, c'est sûr que j'allais me suicider parce que j'peux plus vivre comme ça. Mes parents, ils m'laissaient rien faire, j'pouvais pas sortir, j'pouvais rien faire en plus tous les jours ils me harcelaient de me marier*!²⁴. »

Même si, en étant caractérisé par sa soumission à la domination masculine, le stéréotype de la « jeune fille des banlieues » est défini par sa féminité repoussoir, il est construit comme luttant avec NPNS pour devenir « libre » et « émancipé » en adoptant les normes de la féminité blanche. Ces dernières, les activistes de NPNS ont été présentées comme les performant, après s'être affranchies — par le militantisme — d'un schéma patriarcal qui les opprimait. *Libération* les a par exemple dépeintes comme étant « *devenues,*

21. *Le Monde* (25/10/2002), « Pour les garçons, celle qui fume dans la rue ou qui n'est plus vierge, c'est une pute », p.11.

22. *Libération* (15/05/2002), « Femmes des cités, femmes révoltées », p.19.

23. *Le Monde* (25/10/2002), « La condition des jeunes filles s'est dégradée dans les quartiers difficiles », p.11.

24. TF1 (06/03/2005), JT de 13h.

*par nécessité, militantes dans des quartiers où le message féministe n'a jamais pénétré*²⁵ ». Par la description de leur genre, les membres du collectif ont ainsi été mises en scène favorablement comme répondant à l'horizon d'attentes de la société française et comme faisant partie du Nous.

Conclusion

En mettant en cause la République, le MIR a été très peu médiatisé et a été construit comme un adversaire du Nous. À l'inverse, en demandant à l'État des solutions pour que les jeunes filles à l'attribut ethnoracial marqué puissent vivre selon les normes des citoyennes françaises blanches, NPNS a pu porter une parole publique et apparaître face à toute la communauté nationale, attendu qu'il a valorisé la blancheur en l'associant à l'égalité et à l'harmonie entre les groupes sociaux.

On peut donc faire l'hypothèse que les groupes protestataires représentant les minorités ethnoraciales qui accèdent aux médias sont ceux qui promeuvent une identité répondant à celle de la nation française. Cette identité circonscrit les discours qui peuvent être portés au sein de la sphère publique : elle forme un cadre du dicible et de l'indicible à travers lequel les mouvements sociaux peuvent porter des revendications dans l'arène des médias d'information généraliste. On peut donc mettre en doute la possibilité qu'ont ces minorités d'y dénoncer l'imbrication des rapports sociaux de genre, de race et de classe (Crenshaw, 2005 ; Kergoat, 2009) et les discriminations systémiques dont elles sont victimes, car elles risquent, d'une part, d'être qualifiées de menace pour la République et la nation tout entière ou, d'autre part, d'accéder à la visibilité médiatique pour servir un récit mettant en scène des couples ethnoracialisés de violences sexistes qui est à l'œuvre dans les médias depuis une trentaine d'années (Boyer, Lochard, *op. cit.* ; Mills-Affif, *op. cit.*). Comme le dit Judith Butler, « la sphère du discours public s'apprête à devenir le lieu et le temps mêmes d'où toute perspective critique est exclue » (Butler, 2005b, 160).

25. *Libération* (31/01/2003) : « La longue marche des femmes des cités » p.17.

Références bibliographiques

AMOSSY R., 1999, « L'ethos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », in Amossy R., (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne et Paris, Delachaux et Niestlé, 127-154.

AMOSSY R., 2002, « Ethos », in Charaudeau P., Maingueneau D., (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil, 238-240.

ANDERSON B., 2002 [1996], *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte.

ARENDT H., 1994 [1961], *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.

BANCEL N., BLANCHARD P., VERGÈS F., 2006, *La République coloniale*, Paris, Hachette Littératures.

BECKER H. S., 1985, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Éd. A.-M. Métailié.

BLEIL S., 2005, « Avoir un visage pour exister publiquement : l'action collective des *Sans Terre* au Brésil », *Réseaux*, n° 129-130, 123-153.

BOYER H., 2008, « Stéréotype, emblème, mythe. Sémiotisation médiatique et figement représentationnel », *Mots*, n° 88, 99-113.

BOYER H., LOCHARD G., 1998, *Scènes de télévision en banlieues 1950-1994*, Paris, INA/L'Harmattan.

BREKHUS W., 2005, « Une sociologie de l'«invisibilité» : réorienter notre regard », *Réseaux*, n° 129-130, 243-272.

BRUBAKER R., 2001, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, 66-85.

BUTLER J., 2005a, *Trouble dans le genre : Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.

BUTLER J., 2005b, *Vie précaire*, Paris, Editions Amsterdam.

CEFAÏ D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte/M.A.U.S.S.

CERVILLE M., 2013, *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Paris, Éditions Amsterdam.

CHARAUDEAU P., LOCHARD G., SOULAGES J.-C., 1996, « La construction thématique du conflit en ex-Yougoslavie par les journaux télévisés français (1990-1994) », *Mots*, n° 47, 89-108.

CRENSHAW K. W., 2005, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n° 39, 51-82.

DE RUDDER V., POIRET C., VOURC'H F., 2000, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF.

DELFORCE B., NOYER J., 1999, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de Communication*, n° 22, 13-39.

DYER R., 1997, *White*, London, New York, Routledge.

FAVRE P., 1999, « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics », in FRANÇOIS B., Neveu É., dir., *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 135-152.

FELSTINER W. L.F, ABEL R.L., SARAT A., 1991, « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, n° 16, 41-54.

FILLIEULE O., TARTAKOWSKY D., 2008, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po.

GOFFMAN E., 1975, *Stigmate*, Paris, Éditions de Minuit.

- GUÉNIF-SOUILAMAS N., MACÉ E., 2006, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Édition de l'Aube.
- GUÉNIF-SOUILAMAS N., 2006, « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », in GUÉNIF-SOUILAMAS N., dir., *La république mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique éditions, 109-132.
- GUÉNIF-SOUILAMAS N., 2007, « L'iconographie républicaine des Marianne "multicolores" », in RIGONI I., dir., *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Editions Aux lieux d'être, 85-107.
- HABERMAS J., 1997 [1978], *L'espace public*, Paris, Payot et Rivages.
- HALL S., 2007, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, Paris, Éditions Amsterdam.
- HAMILTON P., 1997, « Representing The Social : France and Frenchness in Post-War Humanist Photography », in HALL S., ed., *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications.
- HANCOCK C., 2008, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos 'Autres' », *Annales de géographie*, n° 660-661, 116-128.
- HONNETH A., 2006, *La société du mépris*, Paris, La Découverte.
- JASPER J., 2001, « L'art de la protestation collective », in CÉFAÏ D., TROM D., dir., *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 135-159.
- FRASER N., 2001, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, n° 31, 125-156.
- HASSENTEUFEL P., 2010, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, 157, 50-58.
- KERGOAT D., 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in DORLIN E., dir., *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 111-125.
- KRIEG A., 1996, « "La purification ethnique" dans la presse. Avènement et propagation d'une formule », *Mots*, n° 47, 109-125.
- MAINGUENEAU D., 1999, « Ethos, scénographie, incorporation », in AMOSSY R., dir., *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne et Paris, Delachaux et Niestlé, 75-100.
- MEAD G. H., 2006 [1963], *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- MILLS-AFFIF É., 2004, *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration à la télévision française. 1960-1986*, Bruxelles, De Boeck/ INA.
- MOLOTCH H., LESTER M., 1996, « Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements », *Réseaux*, n° 75, 23-41.
- MORTUREUX M.-F., 1993, « PARADIGMES DÉSIGNATIONNELS », *SEMEN*, n° 8, 117-136
- NEVEU É., 1999, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, n° 98, 17-85.
- NEVEU É., QUÉRÉ L., 1996, « Présentation : Le temps de l'événement 1 », *Réseaux*, n° 75, 5-21.
- NDIAYE P., 2009 [2006], « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in FASSIN D., FASSIN E., dir., *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte. 45-62.
- PASSY F., GIUGNI M., 2005, « Récits, imaginaires collectifs et formes d'action protestataire. Une approche constructiviste de la contestation antiraciste », *Revue française de science politique*, n° 55, 889-918.

POLLETTA F., JASPER J., 2001, « Collective identity and Social Movements », *Annual Review of Sociology*, n°27, 283-305.

SCHNAPPER D., 2003 [1994], *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard.

SPIVAK G. C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Editions Amsterdam.

THIEBLEMONT-DOLLET S., 2008, « L'usage stratégique des logiques communicationnelles du mouvement Ni Putes Ni Soumises », *Les enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], consulté le 26/10/2011, <http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2008/Thieblemont/-index.php>.

THIESSE A.-M., 2001 [1999], *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil.

VOIROL O., 2005a, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, n° 129-130, 89-121.

VOIROL O., 2005b, « Le travail normatif du narratif. Les enjeux de reconnaissance dans le récit Médiatique », *Réseaux*, n° 132, 51-71.

WEIL P., 2011, *Être français, les quatre piliers de la nationalité*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Médias, engagements, mouvements sociaux

L'étude des mouvements sociaux a toujours eu une place centrale au sein de la science politique française. Depuis les années 2000, elle s'est notamment penchée sur les conditions de l'engagement, les relations concrètes entre les acteurs, la place des médias dans la construction des problèmes publics. Parallèlement – et jusque-là considérés comme peu légitimes – les médias engagés ou « alternatifs » ont fait ainsi l'objet de nombreux travaux depuis quelques années.

Dans un tel contexte, aura émergé la question du rapport des journalistes à l'engagement, après une période attentive à l'« indépendance » de la presse et « l'objectivité » de l'information. Avec la démocratisation des TIC, la réflexion se développe ces dernières années autour des usages, des publics et des modes d'appropriation des messages médiatiques. C'est à cet ensemble de questionnements que propose de contribuer la présente livraison de *Sciences de la Société*.

Dossier coordonné par Isabelle RIGONI, Anaïs THEVIOT et Mélanie BOURDAA

Blog • Citoyenneté • Cyber-activisme • Engagement • Espace public • Identité collective • Indignés • Journalisme • Médias • Mobilisation • Mouvements sociaux • Participation • Politique • Presse • Réseaux socio-numériques

PUM
Presses
universitaires
du Midi

Presses universitaires du Midi
Université Toulouse - Jean Jaurès
w3.pum.univ-tlse2.fr

Prix : 21 €

LERA 94
Code Sodis : F407906
ISBN : 978-2-8107-0389-0



N° 94
2015